

23/711 LIDL Bonneville
PC4 - Notice architecturale

Le permis de construire concerne la construction d'une surface commerciale pour le compte de la société SNC LIDL. Demeurant à : 1 Rue Eugène Herzog 71 210 MONTCHANIN.

Sommaire :

- 1/ Situation et environnement existant
- 2/ Contexte réglementaire
- 3/ État des lieux
- 4/ Démolition
- 5/ Adaptation au terrain/raccordement
- 6/ Parti pris architecturale et insertion du projet dans son environnement
- 7/ Les couleurs dominantes du projet
- 8/ Aires de stationnement
- 9/ Espaces verts et plantations
- 10/ La collecte des déchets

1/ Situation et environnement existant

Le projet est situé sur la commune de Bonneville sur la rue des Communaux au n°54. Les parcelles concernées sont les n°135, 327, 330, 332, 250, 131, 130, 132, 253, 252, 251, 94, 129 et 93 pour une superficie cadastrale totale de 9 306 m². La surface du terrain mesurée suivant plan géomètre est de 9 214,29m².



2/ Contexte réglementaire

La parcelle du projet est située dans la zone UXc : Zone de développement des activités commerciales.

3/ État des lieux

Le terrain est actuellement occupée par un bâtiment d'une surface de 3441m² qui sera démolì. Des espaces en enrobé et des espaces de végétation se répartissent autour du bâtiment.

Les abords du site :

Limite Nord : la parcelle est mitoyenne à la parcelle n°91 (bâtiment tiers à l'Ouest) un groupe de parcelles (espace vert) .
Limite Sud : la parcelle est bordée par la Route de Cluses (voie à double sens).
Limite Est : la parcelle est mitoyenne aux parcelles n°329 et 333 (espaces verts)
Limite Ouest : la parcelle est bordée par la rue des Communaux (voie à double sens).

Les constructions environnantes sont des entreprises.

Environnement urbain :

Le projet s'implante à l'entrée Est.

4/ Démolition

Les constructions présentes sur le site ne font pas l'objet d'un permis de démolir.

5/ Adaptation au terrain/raccordement

Le rez-de-chaussée existant du bâtiment est positionné à une altimétrie de +445,81 NGF. Le rez-de-chaussée du bâtiment projet sera positionné à une altimétrie similaire (+445,80 NGF), afin de respecter les préconisation du P.P.R.I, aucune infrastructure essentielle au fonctionnement normal du bâtiment ne sera à moins de 0,50m au dessus de terrain naturel. Un cuvelage étanche ou autre procédé sera réalisé au niveau de la zone du hall au RDC.

Accès :

L'accès au magasin (véhicule et livraison) se fera depuis la rue des Communaux. L'entrée au Sud-Ouest de la parcelle et la sortie au Nord-Ouest. L'aménagement public existant en périphérie est très sommaire. Le commerce permet une accessibilité aux personnes handicapées sans contraintes depuis l'entrée piétonne située au niveau de l'entrée véhicules.

Implantation :

Le projet sera implanté de manière à respecter les reculs par rapports aux voies publiques et aux limites séparatives habituelles consultées dans le PLU. Soit 5 m de recul par rapport au voies et 4m par rapport aux limites séparatives. L'implantation du quai de déchargement par rapport aux limites séparatives à l'angle Nord-Est : limite Nord 4,45 m et limite Est 5,48 m



ARCHITECTURAL Concept
N. ANDRE Architecte DPLG

Tribaut BARTH
Responsable Immobilier Lidl

Construction d'une surface commerciale
54 Rue des Communaux - 74 130 BONNEVILLE

PC4.1

notice architecturale 1/3

Raccordement aux réseaux publics :

L'ensemble des raccordements aux différents réseaux publics existants (réseau d'eau potable, d'eau usée, d'électricité et de télécoms) seront réalisés en limite de parcelle.
Les eaux usées seront dirigées vers le réseau d'égout existant.
Les eaux pluviales seront dirigées vers la cuve enterrée situé sous voirie à l'ouest de la parcelle.
Ces eaux serviront pour arroser les espaces verts paysagers du projet, le surplus sera rejeté dans le bassin de rétention aérien (avec surverse dans le réseau existant).

6/ Parti pris architecturale et insertion du projet dans son environnement

Le projet a été conçu de manière à s'intégrer harmonieusement dans son environnement.

Le projet intègre :

- la création d'un quai de déchargement et d'une rampe de quai
- une cellule destinée à recevoir un commerce pour une surface de vente de 1 812,46m²
- des locaux sociaux
- des espaces de réserves
- des locaux techniques
- un parking
- une dalle technique sera positionnée sur la toiture terrasse du quai de déchargement (au Nord-Ouest)

La structure :

La structure du bâtiment sera réalisée par des poteaux en béton et une charpente en bois lamellé-collé. La toiture principale sera monopente (pente 3°) en bac acier. Le quai sera couvert par une toiture terrasse qui accueillera une plateforme technique.

Les façades :

Le remplissage des façades sera réalisé en maçonnerie à haute performance thermique qui recevra un enduit traditionnel monocouche de couleur Pierre Clair en finition taloché fin.
Les poteaux bétons seront isolés et enduits de la même manière.
Les façades seront partiellement habillées d'un parement en bardage bois ajouré et de mur végétalisés (plantes grimpantes)

Les façades seront agrémentées d'un bandeau alucobond de teinte Argent Métallique 500 fixé sur la maçonnerie, ce dernier sera mis en place sur la périphérie haute du bâtiment.

Les percements :

Les menuiseries ainsi que les châssis seront en aluminium de couleur gris anthracite. (Référence RAL 7024).
Un mur rideau entièrement vitré constituera la façade ouest.
Au-delà de l'aspect esthétique, cela favorise considérablement l'éclairage naturel et permettra un apport calorifique supplémentaire important en période hivernale.
Parallèlement, afin de maîtriser cet apport calorifique en période estivale, des stores seront positionnés sur l'ensemble du linéaire de la façade vitrée.

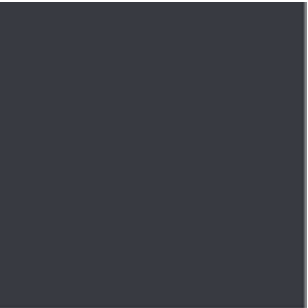
Panneaux photovoltaïques :

Sur la toiture du magasin, une surface de 1 007,30m² de panneaux photovoltaïques sera mise en place.
Un total de 504 modules de capteur orientés Est-Ouest et inclinés à 7°
Puissance crête installée : 229,3 kWc

Le quai de déchargement :

Le quai de déchargement sera constitué d'une rampe en béton balayé de 38,16m en deux parties. Les 13m accolés au quai auront une pente de 2,4% et les 25,16m suivants une pente de 7,97%. De chaque côté seront installé des murs de soutènement formant gardes-corps d'une hauteur de 0,90m. L'espace situé sous la rampe permettra la transparence hydraulique.

7/ Les couleurs dominantes du projet

			
enduit pierre clair	RAL 7024	bardage bois	mur végétalisé

8/ Aires de stationnement

Le parking **extérieur** d'une capacité de 86 places dédiées à la clientèle comprendra :

- 2 places PMR
- 2 places famille
- 6 places électriques (**dont 2 accessibles aux PMR**)
- 20 places pré-équipées

L'ensemble des places de stationnement sera traité en pavés drainant.

Le revêtement de la voirie du parking sera en enrobé..

Le cheminement piéton PMR sera matérialisé au sol.

Un parc à caddie couvert sera mis en place près de l'entrée du magasin.

Le parking intérieur aura une capacité de 62 places dédiées à la clientèle comprendra :

- 2 places PMR
- 2 places famille
- 4 places électriques
- 2 places pré-équipées
- 30 vélos

9/ Espaces verts et plantations

La parcelle sera traitée de manière soignée, avec des zones vertes paysagées.

La superficie attribuée aux espaces verts est de 2 514,60m² soit 27,29% de la parcelle.

10/ La collecte des déchets

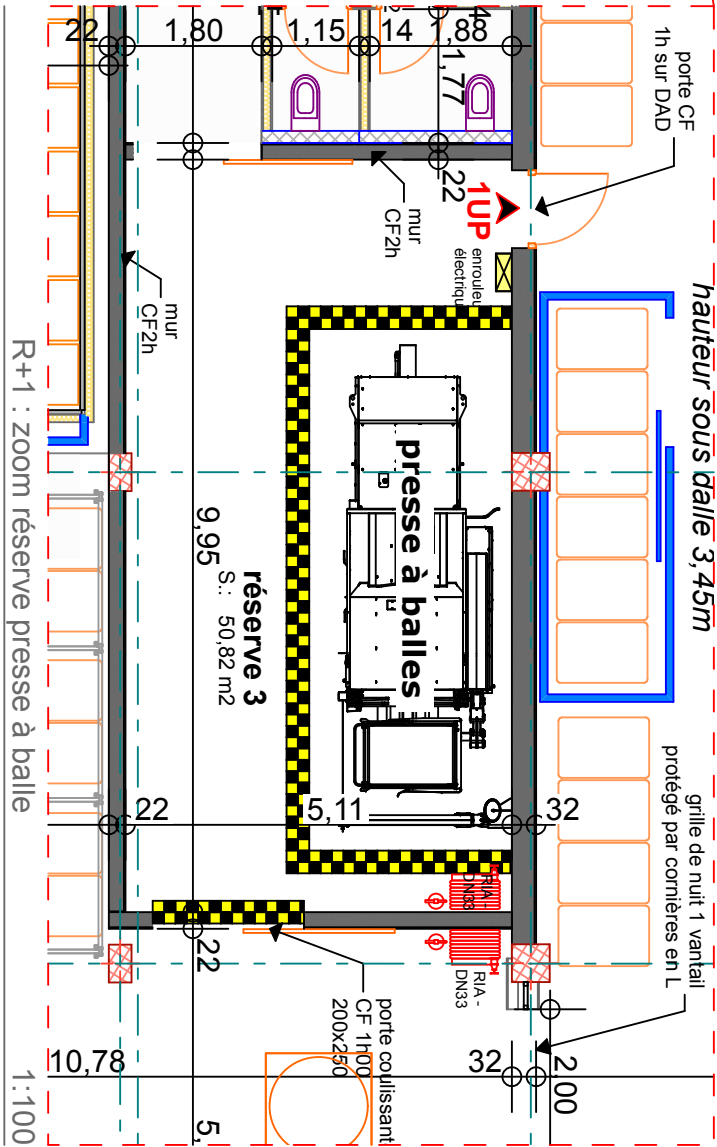
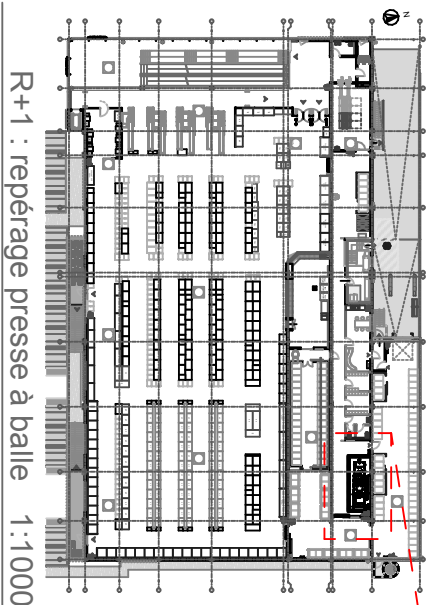
La réserve 3 est dédiée au tri et au conditionnement des déchets. Elle est équipée d'une presse à balle et d'une zone de tri avec meubles dédiés (dénrées périssables comprises). Les ordures ménagères issues de l'activité du LIDL sont triées dans le magasin et évacuées chaque jour par des camions venants livrer le magasin.

11/ clôture et portail

Le parking n'est pas fermé. Il n'y a pas de portail d'accès.

Une clôture grillagée, qui ne perturbera pas l'écoulement des eaux en cas de crue, sera installée en périphérie du bassin de rétention afin de sécuriser la zone.

Des végétaux grimpants, seront plantés afin de réduire l'impact visuel.



presse à balle

PIECE SUBSTITUEE : PC0740422600004 déposé le 26/01/2026



ARCHITECTURAL CONCEPT
N. ANDRE Architecte DPLG

Construction d'une surface commerciale
54 Rue des Communaux - 74 130 BONNEVILLE

PC4.3

notice architecturale 3/3 1:1000, 1:100

23/711 LIDL Bonneville

PC4 - Notice de conformité réglementaire PPRn

Le permis de construire concerne la construction d'une surface commerciale pour le compte de la société SNC LIDL. Demeurant à : 1 Rue Eugène Herzog 71 210 MONTCHANIN.

1/ Situation et environnement existant

Le projet est situé sur la commune de Bonneville sur la rue des Communaux au n°54. Les parcelles concernées sont les n°135, 327, 330, 332, 250, 131, 130, 132, 253, 252, 251, 94, 129 et 93 pour une superficie cadastrale totale de 9 306 m².

La surface du terrain mesurée suivant plan géomètre est de 9 214,29m².

